

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Jambes, le 26 mai 2023

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## L'avouerie d'Anthisnes bientôt restaurée

Le Gouvernement wallon, sur initiative de la Ministre wallonne du Patrimoine, Valérie De Bue, a accordé une subvention de 800.000 € pour la restauration intérieure et extérieure de l'avouerie d'Anthisnes, monument classé.

Le château de l'avoué abrite le musée de la Bière et du Peket ainsi que plusieurs associations locales. Il propose également à la location des salles de réception pour l'organisation d'évènements publics ou privés. L'ancienne brassine, quant à elle, est actuellement désaffectée. Après les travaux, elle sera ouverte au public et permettra d'étendre les activités déjà présentes dans le château, dont l'accessibilité PMR sera améliorée.

Cet imposant ensemble, situé au centre du village, a fortement évolué au fil du temps. L'avouerie conserve son haut donjon typiquement médiéval des 12e et 13e siècles, auquel a été accolé au 17e siècle un corps de logis de style renaissance liégeoise. Deux des quatre tours carrées qui le flanquaient ont été détruite à la fin du 19e siècle.

Les travaux de manière plus détaillée :

Restaurations extérieures: façades et toitures classées, travaux de maçonnerie, nettoyage, ragréages, restauration de linteaux, seuils et encadrements en pierre, restauration du perron d'entrée, déjointoyage/rejointoyage, restauration/remplacement des menuiseries extérieures, restauration des toitures: remplacement de la couverture en ardoises naturelles, restauration ponctuelle des charpentes, isolation, restauration des corniches, nouvelles étanchéités, gouttières et tuyaux de descente ...

Aménagements intérieurs: restauration des planchers et des menuiseries.



©Avouerie d'Anthisnes